

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1er septembre 2018 – Programme de Développement de carrière

Le 17 octobre 2018 (Fredericton) – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd’hui les résultats du concours du 1er septembre 2018 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Onze (11) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de **17 117 \$**. La distribution des fonds est comme suit:

Arts sur invitation

Phillip Crymble, Fredericton, arts littéraires, 1 517 \$

Artiste en résidence

Lesandra Dodson, Fredericton, danse, 4 500 \$

Développement professionnel

Patrick Allaby, Fredericton, arts multidisciplinaires, 2 500 \$

Karène Chiasson, Dieppe, arts médiatiques, 1 000 \$

Hannah Fleet, Rothesay, arts médiatiques, 2 500 \$

Sarah Jones, Saint John, arts visuels, 500 \$

Andrew Miller, Saint John, musique classique, 1 000 \$

Gudrun Pach, Ratter Corner, métiers d'art, 1 000 \$

Professionnalisation et promotion

Karin Aurell, Sackville, musique classique, 1 000 \$

Francine Hébert, Cocagne, arts médiatiques, 600 \$

Gretchen Kelbaugh, Quispamsis, théâtre, 1 000 \$

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes:

1. **Arts sur invitation** couvre les dépenses de voyage et d'hébergement et permet aux artistes de présenter leurs œuvres dans des événements artistiques bien établis.
2. **Artiste en résidence** permet aux artistes de participer à des projets de résidence d'une durée de trois mois ou moins.
3. **Développement professionnel** offre des bourses permettant de poursuivre des études ou mentorats à court ou long terme.
4. **Professionnalisation et promotion** permet aux artistes de s'avérer de services professionnels pour améliorer leur visibilité et la diffusion de leur œuvres.

-30-

Contact pour les médias :

Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506-440-0037.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.